

Corporation Capital Quinto Real

États financiers annuels

Aux 31 janvier 2017 et 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États de la situation financière	3
États du résultat net et du résultat global	4
États des variations des capitaux propres	5
États des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 31

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Corporation Capital Quinto Real,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Corporation Capital Quinto Real**, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 janvier 2017 et 2016 et les états du résultat net et du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016, ainsi qu'un résumé de principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur indépendant

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Corporation Capital Quinto Real** aux 31 janvier 2017 et 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploration.

 ¹

Montréal, Québec
Le 24 mai 2017

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121724

États de la situation financière**Exercice clos le 31 janvier****2017****2016**

	Notes		
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	139 745 \$	264 484 \$
Taxes de vente à recouvrer		38 405	14 902
Crédits d'impôt à recevoir		25 179	23 980
Frais payés d'avance		8 617	1 082
		211 946	304 448
Actif non courant			
Portion non courante des crédits d'impôt à recevoir		5 179	-
Total de l'actif		217 125 \$	304 448 \$
Passif			
Passif courant			
Comptes fournisseurs et charges à payer		93 343 \$	121 968 \$
Capitaux propres			
Capital-actions	9	1 524 260	1 119 315
Surplus d'apport	10	81 600	81 600
Bons de souscription	11	181 019	-
Déficit		(1 663 097)	(1 018 435)
		123 782	182 480
Total du passif et des capitaux propres		217 125 \$	304 448 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat net et du résultat global**Pour les exercices clos les 31 janvier****2017****2016**

	Notes		
Charges			
Honoraires et consultants		236 216 \$	99 258 \$
Loyer		22 920	24 515
Frais de réglementation		33 998	17 237
Relations avec les investisseurs		170 866	10 023
Dépenses de bureau		8 602	8 481
Frais de représentation		11 606	8 256
Voyages et hébergement		44 774	5 585
Assurances		2 510	3 795
Radiation d'actifs d'exploration et évaluation		112 356	5 425
Intérêts et frais de banque		814	820
		<hr/>	<hr/>
Résultat opérationnel		(644 662)	(183 395)
Autre produits			
Gain sur disposition d'actif financier disponible à la vente	7	-	20 191
Gain sur disposition d'actif d'exploration et d'évaluation	8 ⁽¹⁾	-	243 204
		<hr/>	<hr/>
Bénéfice net (perte nette)		(644 662)	80 000
Autres éléments du résultat global de l'exercice			
Montant reclassé en résultat net		-	(14 854)
		<hr/>	<hr/>
Revenu net (perte nette) et résultat global		(644 662)\$	65 146 \$
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Revenu net (perte nette) par action de base et diluée		(0.038)\$	0.006 \$
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		17 075 483	11 499 998
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

États des variations des capitaux propres**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital- actions	Surplus d'apport	Bons de souscription	Autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} février 2016	11 499 998	1 119 315 \$	81 600 \$	- \$	- \$	(1 018 435) \$	182 480 \$
Perte nette	-	-	-	-	-	(644 662)	(644 662)
Émission d'actions pour l'acqui- sition des propriétés minières	1 000 000	50 000	-	-	-	-	50 000
Placements privés	10 630 000	531 500	-	-	-	-	531 500
Frais d'émission	-	(43 536)	-	-	-	-	(43 536)
Juste valeur des bons de souscription	-	(190 259)	-	190 259	-	-	-
Exercice de bons de souscription	600 000	57 240	-	(9 240)	-	-	48 000
Solde au 31 janvier 2017	23 729 998	1 524 260 \$	81 600 \$	181 019 \$	Néant \$	(1 663 097) \$	123 782 \$
Solde au 1^{er} février 2015	11 499 998 \$	1 119 315 \$	81 600 \$	- \$	14 854 \$	(1 098 435) \$	117 334 \$
Revenu net	-	-	-	-	-	80 000	80 000
Autre élément du résultat global de l'exercice (note 7)	-	-	-	-	(14 854)	-	(14 854)
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	(14 854)	80 000	65 146
Solde au 31 janvier 2016	11 499 998 \$	1 119 315 \$	81 600 \$	Néant \$	Néant \$	(1 018 435) \$	182 480 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

États des flux de trésorerie**Pour les exercices clos les 31 janvier****2017****2016****Activités d'exploitation**

Bénéfice net (perte nette) de l'exercice (644 662)\$ 80 000 \$

Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie

Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation 112 356 5 425

Gain sur disposition d'actif financier disponible à la vente - (20 191)

Gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation - (243 204)

(532 306) (177 970)

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

Taxes de vente à recouvrer (23 503) 220

Frais payés d'avance (7 535) 2 713

Comptes fournisseurs et charges à payer (57 192) 52 979**Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles**(620 536) (122 058)**Activités d'investissement**

Encaissement de sommes diverses à recevoir - 17 000

Encaissement de crédits d'impôt à recevoir 23 980 -

Disposition d'actif financier disponible à la vente - 20 192

Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation (66 385) -

Disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation - 322 000**Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**(42 405) 359 192**Activités de financement**

Actions et bons de souscription émis 531 500 -

Exercice de bons de souscription 48 000 -

Frais d'émission (41 298) -

Flux de trésorerie liés aux activités de financement538 202 -**Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie**(124 739) 237 134

Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice

264 484 27 350**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice (note 6)**139 745 \$ 264 484 \$**Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie (note 18)***Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.*

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

1. Constitution, nature des activités et continuité de l'exploitation

La Société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 20 janvier 2010, était considérée comme une société de capital de démarrage comme défini dans la politique 2.4 (la « politique ») de la Bourse de croissance TSX inc. et ses actions y sont transigées. Son siège social est situé au 308-4710 St-Ambroise, Montréal (Québec), Canada, H4C 2C7.

Les actions de la Société sont cotées sur le TSX Venture Exchange sous le symbole « QIT ».

Le 28 décembre 2012, la Société a complété son opération admissible lorsqu'elle s'est portée acquéreur de 50 % des droits dans une propriété minière. La propriété est constituée d'un total de 114 titres miniers situés dans la région de Chibougamau, Québec. Suite à l'opération admissible, la Société se spécialise dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de biens miniers.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerais pouvant être économiquement exploitables. La récupération du coût des propriétés minières dépend de l'existence de telles réserves, de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement des propriétés et de la mise en production commerciale ou des produits de la disposition des propriétés.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus, IFRS dans le cas présent, applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les 12 mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec les événements et les conditions, et un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classements de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Pour l'exercice clos le 31 janvier 2017, la Société a enregistré une perte nette de 644 662 \$ et a accumulé un déficit de 1 663 097 \$ à cette date. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de payer ses frais généraux et ses frais d'administration. Au 31 janvier 2017, la Société disposait d'un fonds de roulement de 118 603 \$, incluant la trésorerie de 139 745 \$. La direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues jusqu'au 31 janvier 2018. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'arrivée de nouveaux partenaires ou un regroupement d'entreprises. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

1. Constitution, nature des activités et continuité de l'exploitation (suite)

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

L'exercice de la Société se termine le 31 janvier 2017. Les présents états financiers ont été approuvés le 24 mai 2017 par le conseil d'administration en vue de leur publication.

2. Base de présentation des états financiers

Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS telles que publiées par le Bureau international de normes comptables (l'International Accounting Standards Board ou « IASB ») applicables à la préparation d'états financiers.

La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables pour toutes les périodes présentées dans ces états financiers.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers sont présentées ci-après :

Base d'évaluation

Ces états financiers ont été dressés sur la base des coûts historiques, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à la juste valeur (actif financier disponible à la vente). De plus, ces états financiers ont été dressés selon les principes de la comptabilité d'exercice intégrale, à l'exception des renseignements portant sur les flux de trésorerie.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans l'état du résultat net.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

3. Principales méthodes comptables (suite)*Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré en substance tous les risques et les bénéfices inhérents aux propriétés.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et une intention soit de régler sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Au moment de la constatation initiale, la Société classe ses instruments financiers selon les catégories suivantes, en fonction des fins auxquelles les instruments ont été acquis :

i) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société prévoit recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une escompte pour ramener ce montant à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour dévaluation.

ii) Actif financier disponible à la vente

L'actif financier disponible à la vente est un instrument financier non dérivé qui est désigné dans cette catégorie ou qui n'est classé dans aucune des autres catégories.

L'actif financier disponible à la vente est comptabilisé initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont par la suite évalués à leur juste valeur. Les gains ou les pertes découlant de variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les produits d'intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés sous les revenus d'intérêts à l'état du résultat net à titre de produits financiers. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou dévalué, le montant cumulé des gains ou des pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global à l'état du résultat net et est inclus dans les autres gains ou pertes.

L'actif financier disponible à la vente est classé comme étant non courant, sauf si le placement vient à échéance dans les douze mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze mois.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

3. Principales méthodes comptables (suite)*Instruments financiers (suite)*

iii) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts sont présentées, le cas échéant, dans les intérêts sur dettes.

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les douze mois. Autrement, ils sont considérés comme des passifs non courants.

La Société a classé ses instruments financiers de la façon suivante :

<u>Catégories</u>	<u>Instruments financiers</u>
Prêts et créances	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Actif financier disponible à la vente	Actif financier disponible à la vente
Passifs financiers au coût amorti	Comptes fournisseurs et charges à payer

Dévaluation d'actif financier

À chaque date de l'état de la situation financière, la Société évalue s'il existe des indications objectives à l'effet qu'un actif financier soit dévalué. Un actif financier est dévalué et une perte pour dévaluation est subie seulement s'il existe une preuve objective de dévaluation découlant d'un ou de plusieurs événements qui ont eu lieu après la comptabilisation initiale (un « événement générateur de perte ») et que cet événement générateur de perte a un impact sur les flux de trésorerie prévus des actifs financiers qui peut être estimé de façon fiable. S'il existe de telles indications, la Société comptabilise une perte pour dévaluation de la façon suivante :

i) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

La perte pour dévaluation correspond à l'écart entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif financier est réduite de ce montant soit directement, soit par l'utilisation d'un compte de réserve.

Les pertes pour dévaluation sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la dévaluation.

Les pertes pour dévaluation de même que les reprises de pertes pour dévaluation sont comptabilisées à l'état du résultat net.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

3. Principales méthodes comptables (suite)*Dévaluation d'actif financier (suite)*

ii) Actif financier disponible à la vente

La perte pour dévaluation correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte pour dévaluation déjà portée au résultat net. Ce montant représente la perte accumulée dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée à l'état du résultat net.

Les pertes pour dévaluation d'actif financier disponible à la vente ne peuvent faire l'objet d'une reprise de valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires, les fonds réservés à l'exploration et tous les placements courants hautement liquides dont l'échéance initiale était d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

Crédits d'impôt à recevoir

Les crédits remboursables de droits miniers du Québec sont constatés à l'état du résultat net à titre de recouvrement d'impôts courant lorsque la Société a l'intention d'exploiter les propriétés et sont constatés aux actifs d'exploration et d'évaluation à l'état de la situation financière lorsque son intention est de revendre les propriétés. La Société a droit également à des crédits d'impôt remboursables à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec qui sont imputés aux actifs d'exploration et d'évaluation reportés à l'état de la situation financière. Les crédits d'impôt sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions qui s'y rattachent.

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation sont constitués de frais d'exploration et d'évaluation reportés et de propriétés minières. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, étant tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer le secteur, sont passés en charge immédiatement.

Les actifs d'exploration comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dévaluation causée par une perte de dévaluation. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain. Le produit de la vente des propriétés minières est comptabilisé en réduction de leur valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte dans l'état du résultat net. Dans le cas d'une vente partielle, si la valeur comptable est supérieure au produit de la vente, les pertes sont comptabilisées.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

3. Principales méthodes comptables (suite)*Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)*

Les coûts d'exploration comprennent généralement aussi les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires dans la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. En règle générale, les dépenses relatives aux activités d'exploration sont capitalisées.

Les coûts d'exploration et d'évaluation reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquis par un regroupement d'entreprises ou par une acquisition d'actifs. Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- établir le volume et la qualité des dépôts par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement de minerai qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis;
- et les évaluations économiques afin de déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études sur la portée, la préfaisabilité et la faisabilité finale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés si la direction détermine qu'il existe des preuves suffisantes pour étayer la probabilité de générer des retombées économiques positives dans le futur. Lorsqu'un projet deviendra en phase de développement, les coûts d'exploration et d'évaluation seront capitalisés au coût de développement minier. Si une activité d'exploration et d'évaluation n'est pas prouvée viable, tous les coûts irrécupérables du projet seront radiés.

Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'exploration et d'évaluation capitalisés sont classés sous les activités d'investissement dans l'état des flux de trésorerie.

Dévaluation des actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation sont révisés pour dévaluation s'il existe des indications à l'effet que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si de telles indications sont présentes, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer si une dévaluation existe. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie qui sont dépendants des autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs ou unité génératrice de trésorerie (« UGT ») auquel l'actif en question appartient.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

3. Principales méthodes comptables (suite)*Dévaluation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)*

Le montant recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'utilisation. Pour évaluer la valeur d'utilisation, les flux de trésorerie estimatifs futurs sont escomptés à la valeur actualisée en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle monétaire et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les flux de trésorerie estimatifs futurs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable estimatif d'un actif ou d'une « UGT » est inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une dévaluation est immédiatement constatée comme dépréciation. Lorsqu'une dévaluation se résorbe par la suite, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable révisé estimatif, mais uniquement dans la mesure où il ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune dévaluation n'avait d'abord été constatée. Un renversement est constaté en réduction de la charge de dépréciation pour la période.

*Impôts exigibles et impôts différés**Impôt sur le résultat exigible*

La charge d'impôt sur le résultat comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. L'impôt sur le résultat est comptabilisé à l'état du résultat net, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est aussi comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global ou directement aux capitaux propres, respectivement.

L'impôt exigible est l'impôt attendu sur le revenu imposable pour l'année, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière dans les juridictions où la Société opère et génère des revenus taxables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque approprié, sur la base des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

Impôt sur le résultat différé

La Société comptabilise l'impôt sur le résultat différé selon la méthode du passif fiscal. L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables aux états financiers. L'impôt différé est calculé au moyen des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture et dont l'application est attendue pour la période au cours de laquelle l'actif d'impôt sera réalisé ou le passif d'impôt sera réglé. Un actif d'impôt différé est constaté uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible de façon à ce que l'actif puisse être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

3. Principales méthodes comptables (suite)*Capitaux propres*

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés aux capitaux propres. Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Les frais d'émission supplémentaires directement attribuables aux actions et aux bons de souscription sont comptabilisés en diminution des produits d'émission des capitaux propres au cours de la période où ces transactions ont eu lieu. Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription à l'aide de la méthode des justes valeurs relatives. La méthode d'évaluation Black-Scholes sert à déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options, auquel cas les montants sont transférés au capital-actions. Le surplus d'apport comprend aussi les bons de souscription expirés et non exercés.

Actions accréditives

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs par lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses d'exploration peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la Société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes d'exploration via l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions, la Société alloue le produit d'émission entre le capital-actions et l'obligation de remettre les déductions fiscales, qui est comptabilisé en tant que passif relié aux actions accréditives selon la méthode résiduelle. Selon cette méthode, la juste valeur de l'action accréditive correspond généralement au prix de marché d'une action ordinaire à la date d'annonce du financement.

Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ».

Si les déductions fiscales sont renoncées selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, alors la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. L'obligation est réduite à zéro, avec pour contrepartie un produit enregistré.

Si les déductions fiscales sont renoncées selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé, avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite à zéro, avec pour contrepartie un produit enregistré.

Paiements fondés sur les actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un individu est considéré comme un employé lorsqu'il est un employé au sens juridique ou fiscal (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux fournis par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée au résultat net sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient accroître le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement. La durée maximale des options est de cinq ans.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

3. Principales méthodes comptables (suite)*Paielements fondés sur les actions (suite)*

Toute contrepartie versée sur l'exercice d'options sur actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération à base d'actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont levées.

Résultat par action

Le résultat par action (« RPA ») est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le calcul du RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, l'exercice ou l'émission de titres seulement lorsque la conversion, l'exercice ou l'émission ont un effet dilutif sur le revenu par action. Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action est égale à la perte nette de base par action dû à l'effet anti-dilutif des bons de souscription et des options en circulation.

Information sectorielle

La Société est présentement active dans un seul secteur - l'acquisition, l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de propriétés minières. Au cours des exercices 2017 et 2016, les activités de la Société se sont déroulées au Canada dans la province du Québec.

4. Normes comptables publiées qui ne sont pas encore en vigueur et normes comptables adoptées

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

4. Normes comptables publiés qui ne sont pas encore en vigueur et normes comptables adoptées (suite)*IFRS 9, Instruments financiers*

En juillet 2014, la version finale de la norme IFRS 9 a été publiée en remplacement de l'IAS 39 : Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. IFRS 9 remplace les multiples modèles de classification et d'évaluation actuels pour les actifs et passifs financiers avec un modèle unique qui ne comporte que trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le choix de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés à l'actif ou au passif financier. Elle introduit également de nouveaux changements s'appliquant aux passifs financiers et rapproche la comptabilité de couverture à la gestion du risque. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, bien que l'adoption anticipée soit permise. La direction évalue présentement l'incidence que cette norme aura sur ses états financiers.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à leur sujet, pour les deux parties au contrat. La norme annule et remplace l'IAS 17, Contrats de location, et d'autres interprétations relatives aux contrats de location. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, bien que l'adoption anticipée soit permise seulement si l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, est également appliquée. La direction évalue présentement l'incidence que cette norme aura sur ses états financiers.

5. Jugements, estimations et hypothèses

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent que la direction émette des jugements ou fasse des estimations. Ces jugements et ces estimations sont révisés en continu et reposent sur l'expérience de la direction ainsi que sa connaissance des faits et des circonstances pertinentes. Les résultats réels pourraient différer des montants présentés dans les états financiers.

Les jugements et les estimations de la direction pourraient affecter sensiblement les montants constatés dans les états financiers à l'égard des éléments suivants :

1) Actifs d'exploration et d'évaluation

Probabilité de recouvrement des coûts lors de la comptabilisation initiale

Selon les principales méthodes comptables de la Société, une fois les servitudes légales d'actifs d'exploration et d'évaluation obtenues, les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières ainsi que les crédits d'impôt et de droits remboursables liés à ces dépenses sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation dans la mesure où la direction considère comme probable que les coûts seront recouverts par le biais du développement futur ou de la vente des propriétés. L'évaluation de la probabilité de recouvrement des coûts capitalisés liés à l'exploration et à l'évaluation requiert l'exercice du jugement pour déterminer si les avantages économiques futurs sont probables, lesquels peuvent être fondés sur des hypothèses et estimations faites par la direction concernant des événements futurs. Les hypothèses et les estimations peuvent changer si de nouvelles informations s'avèrent disponibles.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

5. Jugements, estimations et hypothèses (suite)

1) Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Probabilité de recouvrement des coûts lors de la comptabilisation initiale (suite)

Si après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations s'avèrent disponibles démontrant que la recouvrabilité de ces coûts est incertaine, les montants capitalisés seront dépréciés à leur valeur recouvrable dans la période où ces informations seront disponibles.

2) Dévaluation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation de la valeur recouvrable en ce qui a trait aux actifs d'exploration et d'évaluation repose sur de nombreuses hypothèses et pourrait différer sensiblement de la valeur réelle des actifs en question. Les valeurs recouvrables sont basées, en partie, sur certains facteurs qui pourraient échapper en partie ou en entier au contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison des valeurs recouvrables aux valeurs comptables des actifs non financiers. Les estimations de la valeur recouvrable reposent sur de nombreuses hypothèses. Les estimations de la juste valeur pourraient différer des valeurs réelles, et ces écarts pourraient être significatifs et pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et ses résultats d'exploitation. Les actifs sont analysés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière et lorsqu'il y a des indicateurs de dépréciation. Cette détermination implique une grande part de jugement. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de dépréciation comprennent notamment, sans s'y limiter, une expiration du droit d'explorer dans la zone spécifique au cours de la période pendant ou dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures dans une zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'exploration et l'évaluation de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable des actifs ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente, de fortes tendances baissières dans l'industrie ou dans l'économie en général, une baisse importante du prix des ressources minérales.

3) Évaluation des paiements à base d'actions

La Société constate tous ses paiements à base d'actions à l'aide de la méthode de la juste valeur. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour déterminer la juste valeur de ses bons de souscription. Le principal élément qui affecte les estimations de la juste valeur des options d'achat est le taux de volatilité prévu du cours de l'action. La Société estime présentement la volatilité prévue de ses actions ordinaires en fonction de la volatilité des cours depuis que la Société a réalisé son opération admissible, sans tenir compte de la période où les cours n'étaient pas représentatifs de la réalité.

4) Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 1.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

5. Jugements, estimations et hypothèses (suite)

5) Crédits de droits miniers remboursables

Le traitement comptable des crédits de droits miniers remboursables dépend de l'intention de la direction d'aller en production dans le futur ou plutôt de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois que la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés sont démontrées. Cette évaluation est faite par propriété. La Société a déterminé qu'elle a l'intention de vendre sa propriété minière.

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Encaisse	139 745 \$	264 484 \$
	<u> </u>	<u> </u>

7. Actif financier disponible à la vente

Dans le cadre d'une opération admissible qui a échoué durant l'exercice 2015, la Société a reçu 4 000 000 d'actions de Perisson Petroleum Corp. à titre d'indemnité de résiliation.

En 2015, la Société a procédé à la vente de 2 514 500 actions pour un montant de 66 354 \$, ce qui a engendré un gain sur disposition d'actions de 66 354 \$ à l'état du résultat net.

En 2016, la Société a procédé à la vente de 1 485 500 actions pour un montant de 20 192 \$, ce qui a engendré un gain sur disposition d'actions de 20 191 \$ à l'état du résultat net. De plus, la Société a comptabilisé un montant de 14 854 \$ à titre de perte sur variation de la juste valeur d'actif financier disponible à la vente à l'état du résultat global, représentant le renversement du montant au cumul des autres éléments du résultat global relatif à ces actions.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016****8. Actifs d'exploration et d'évaluation**

	<u>31 janvier 2016</u>	<u>Acquisition</u>	<u>Disposition</u>	<u>Radiation</u>	<u>Crédits d'impôt</u>	<u>31 janvier 2017</u>
<i>Propriétés minières</i>						
(1) Monster Lake, intérêts 5 %	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
(4) Gwillim, Fancamp et Embry intérêts 0 %	-	142 714	-	(112 356)	(30 358)	-
	Néant \$	142 714 \$	Néant \$	(112 356)\$	(30 358)\$	Néant \$
	<u>31 janvier 2015</u>	<u>Acquisition</u>	<u>Disposition</u>	<u>Radiation</u>	<u>Crédits d'impôt</u>	<u>31 janvier 2016</u>
<i>Propriétés minières</i>						
(1) Monster Lake, intérêts 5 %	78 796 \$	- \$	(78 796)\$	- \$	- \$	- \$
(2) Schreiber-Hemlo, intérêts 100 %	1 325	-	-	(1 325)	-	-
(3) Helmo North, intérêts 100 %	4 100	-	-	(4 100)	-	-
	84 221 \$	Néant \$	(78 796)\$	(5 425)\$	Néant \$	Néant \$

(1) Monster Lake

La propriété Monster Lake est constituée d'un total de 114 titres miniers situés dans la région de Chibougamau, Québec.

La Société avait accepté de prendre en option 50 % de la propriété (l' « option initiale ») payable : i) par l'émission, sous réserve des approbations réglementaires de 1 000 000 d'actions ordinaires de son capital social (« actions ordinaires ») à un prix de 0,15 \$; ii) le paiement de 350 000 \$ en espèce (sur une période de quatre ans) et iii) la réalisation de 6 000 000 \$ de travaux d'exploration (sur une période de quatre ans). La Société aurait également eu droit, suite à l'exercice de l'Option initiale, d'acquérir un intérêt additionnel de 20 % de la propriété au plus tard le septième anniversaire de la clôture de la transaction en ayant encouru des dépenses additionnelles totalisant 4 000 000 \$ ou en finançant et réalisant une étude de faisabilité concernant la propriété. Chaque million de dollars (1 000 000 \$) de dépenses additionnelles aurait augmenté sa participation par cinq pourcent (5 %) jusqu'à un maximum de vingt pourcent (20 %).

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

8. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)**(1) Monster Lake (suite)**

Le 23 septembre 2013, Corporation TomaGold et Corporation Capital Quinto Real ont convenu d'une entente visant l'amendement de leur entente (« l'Entente ») datée du 26 novembre 2012 en relation avec la propriété Monster Lake.

Conformément à l'Entente, TomaGold cède et vend à Quinto un intérêt indivis de 10 % dans la Propriété et, en contrepartie, Quinto rétrocède à TomaGold tous ses droits dans le Contrat d'option et renonce de ce fait à l'ensemble de ses droits et privilèges découlant dudit Contrat d'option. Ainsi, sous réserve des ajustements prévus à l'Entente, TomaGold détiendra dorénavant un intérêt indivis de 90 % de la Propriété et sera le seul opérateur du projet.

De plus, Quinto se libère d'une dette de 500 000 \$ et du fardeau de remboursement. Quinto a obtenu des quittances des détenteurs de débentures émises en février 2013. TomaGold s'engage envers Quinto à prendre en charge les débentures de Quinto et tenir indemne Quinto à partir de la clôture de la transaction.

Le 12 novembre 2013, Quinto a annoncé la signature d'une entente d'option entre Corporation TomaGold et IAMGOLD Corporation dans laquelle IAMGOLD peut acquérir une participation de 50 % dans chacune des propriétés Monster Lake, Winchester et Lac à l'eau jaune, en contrepartie d'un montant total de 17,575 M\$, dont 16 M\$ en travaux d'exploration et 1,575 M\$ en paiements répartis sur une période de 5 ans.

IAMGOLD agira à titre d'opérateur gérant des travaux avec le soutien du personnel de TomaGold durant la période d'acquisition de son intérêt de 50 %. Lorsque IAMGOLD aura acquis un intérêt de 50 %, les intérêts de TomaGold et de la Société seront dilués sur une base proportionnelle de sorte que TomaGold et la Société détiendront respectivement des intérêts de 45 % et 5 % dans la propriété Monster Lake.

Le 2 novembre 2015, la Société a annoncé l'entente intervenue entre IAMGOLD Corporation et Corporation TomaGold. Selon les termes de la nouvelle entente, IAMGOLD fera l'acquisition d'une participation de 50 % dans le projet Monster Lake, qui comprend les propriétés Monster Lake, Winchester et Lac à l'eau jaune, en échange d'un paiement au comptant de 3,22 millions de dollars à TomaGold, dont 322 000 \$ ont été déboursés à la Société à la clôture de la transaction. De ce montant, 78 796 \$ a été enregistré en diminution des propriétés minières et 243 204 \$ a été enregistré comme gain sur disposition d'actif d'exploration et d'évaluation.

IAMGOLD aura également l'option d'acquérir une participation additionnelle de 25 % en dépensant 10 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de 7 ans, dont un minimum de 500 000 \$ devra être dépensé chaque année. La date effective du début de l'engagement des travaux d'exploration sera le 1^{er} janvier 2015.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

8. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)**(1) Monster Lake (suite)**

Lorsque IAMGOLD aura acquis une participation de 75 % dans le projet Monster Lake, TomaGold et la Société auront l'option de financer leur quote-part des dépenses d'exploration pour conserver leur participation dans le projet, sujet à une clause de dilution si la Société n'est pas en mesure de financer sa part des dépenses d'exploration. Si TomaGold et la Société sont diluées à une participation de 10 % dans le projet, leur participation seront convertie à 1,5 % NSR avec une clause de rachat. IAMGOLD aura ainsi la possibilité de racheter 0,75 % NSR pour 2 millions de dollars et le paiement pour le 0,75 % NSR restant serait plafonné à 8 millions de dollars.

(2) Schreiber-Hemlo

Le 8 avril 2014, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans trois propriétés aurifères et de métaux de base dans le camp Schreiber-Hemlo en contrepartie de 4 000 \$ et 250 000 actions ordinaires catégorie A de la Société. Les propriétés Sawmill Lake, Sawmill Lake Perimeter et Little Steel Lake comprennent un total de 20 « claims » ou 169 unités situées dans le district minier historique de Thunder Bay dans le nord-ouest de l'Ontario, seulement 20 km à l'est de Terrace Bay. Les propriétés sont sujettes à une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie des minéraux ou métaux extraits de la propriété, payable en espèces ou en nature aux vendeurs. La Société aura le droit de racheter la moitié de la redevance de 2 % en tout temps en contrepartie d'un paiement en espèces de 1 000 000 \$ aux vendeurs.

La Société a radié ces propriétés au cours de l'exercice 2016 suite au non-renouvellement de la presque totalité des permis.

(3) Hemlo North

Le 3 juillet 2014, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans trois propriétés aurifères et de métaux de base dans le secteur Hemlo North en contrepartie de 400 000 actions ordinaires catégorie A de la Société. Les propriétés Hemlo North, Valley Lake et Valley Lake North comprennent un total de 16 « claims » ou 162 unités situées dans le district minier historique de Thunder Bay dans le nord-ouest de l'Ontario, seulement 20 km à l'est de Terrace Bay. Les propriétés sont sujettes à une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie des minéraux ou métaux extraits de la propriété, payable en espèces ou en nature aux vendeurs. La Société aura le droit de racheter la moitié de la redevance de 2 % en tout temps en contrepartie d'un paiement en espèces de 1 000 000 \$ aux vendeurs.

La Société a radié ces propriétés au cours de l'exercice 2016 suite au non-renouvellement de la presque totalité des permis.

(4) Gwillim, Fancamp et Embry

Le 18 mai 2016, la Société a signé une entente d'option avec Alexandria Minerals Corporation pour l'acquisition indivise de 75 % dans les projets de Chibougamau, qui comprennent les propriétés Gwillim (38 « claims » miniers), Fancamp (37 « claims » miniers) et Embry (11 « claims » miniers). La Société sera le gérant des travaux.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

8. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)**(4) Gwillim, Fancamp et Embry (suite)**

Selon les termes de l'entente d'option, afin d'acquérir une participation de 65 %, Quinto devra :

- 1) émettre à Alexandria 1 000 000 d'actions ordinaires de son capital-actions à la signature de l'entente ; et (ii) 500 000 actions ordinaires additionnelles de son capital-actions le ou avant le 18 mai 2018 ; et
- 2) dépenser un montant de 5 000 000 \$ en travaux d'exploration sur les propriétés sur une période de 5 ans, comme suit :
 - 300 000 \$ durant la première année suivant la date effective de l'entente ;
 - montant additionnel de 700 000 \$ deux ans après la date effective ;
 - montant additionnel de 1 000 000 \$ trois ans après la date effective ;
 - montant additionnel de 1 500 000 \$ quatre ans après la date effective ; et
 - montant additionnel de 1 500 000 \$ cinq ans après la date effective.

Au cours d'une période maximale de sept ans suivant la date effective de l'entente, la Société aura l'option d'acquérir une participation indivise additionnelle de 10 % dans les propriétés suivant le dépôt auprès d'Alexandria d'une étude de préfaisabilité portant sur les propriétés conformément à la norme internationale 43-101, qui démontrera une estimation de ressources d'un minimum de 1 000 000 d'onces d'or.

Lorsque Quinto aura acquis une participation de 75 %, les parties formeront une coentreprise. À ce stade, les parties devront contribuer aux frais d'exploitation au prorata de leurs intérêts respectifs.

Le 13 juillet 2016, la Société a émis, suite à la signature de l'entente d'option, 1 000 000 d'actions ordinaires à un prix unitaire de 0,05 \$ par action, pour un produit brut total de 50 000 \$.

En date du 24 mai 2017, la Société n'a pas dépensé les 300 000 \$ requis en travaux d'exploration sur les propriétés, donc Alexandria Minerals Corporation pourrait résilier l'entente d'option. En conséquence, la Société a radié ces propriétés au cours de l'exercice 2017.

9. Capital-actions

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions catégories A et B sans valeur nominale comportant les restrictions et privilèges suivants :

Catégorie A : Participantes, avec droit de vote;

Catégorie B : Participantes, sans droit de vote, pouvant être émises en lot avec des attributs, des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions à être déterminés par le conseil d'administration.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016****9. Capital-actions (suite)**

Actions émises :

	31 janvier 2017		31 janvier 2016	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
	#	\$	#	\$
Solde au début	11 499 998	1 119 315	11 499 998	1 119 315
Émission d'actions pour l'acquisition des propriétés minières	1 000 000	50 000	-	-
Payées en argent	10 630 000	531 500	-	-
Frais d'émission	-	(43 536)	-	-
Valeur des bons de souscription attribués	-	(190 259)	-	-
Exercice des bons de souscription	600 000	57 240	-	-
Solde à la fin	23 729 998	1 524 260	11 499 998	1 119 315

Le 9 juin 2016, la Société a complété un placement privé par l'émission de 5 950 000 unités à un prix de 0,05 \$ par unité, pour un produit brut total de 297 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la Société au prix de 0,08 \$ pendant 18 mois à compter de la date de clôture du placement privé. La juste valeur des 5 950 000 bons de souscription émis est estimée à 91 911 \$ et a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et en diminution du capital-actions.

Le 13 juillet 2016, la Société a émis, pour l'acquisition des propriétés minières (note 8), 1 000 000 d'actions ordinaires à un prix unitaire de 0,05 \$ par action, pour un produit brut total de 50 000 \$.

Le 2 novembre 2016, la Société a complété un placement privé par l'émission de 4 680 000 unités à un prix de 0,05 \$ par unité, pour un produit brut total de 234 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la Société au prix de 0,08 \$ pendant 24 mois à compter de la date de clôture du placement privé. La juste valeur des 4 680 000 bons de souscription émis est estimée à 98 348 \$ et a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et en diminution du capital-actions.

Le 14 novembre 2016, 500 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription à un prix d'exercice de 0,08 \$ par action ordinaire, pour un produit total de 40 000 \$.

Le 17 novembre 2016, 100 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription à un prix d'exercice de 0,08 \$ par action ordinaire, pour un produit total de 8 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016****10. Options d'achat d'actions**

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (« Le Régime ») réglé en instruments de capitaux propres en vertu duquel des options peuvent être accordées à ses employés, administrateurs, dirigeants et consultants pour l'acquisition d'actions catégorie A. Sous le Régime actuel, et sujet à changement, des options d'achat d'actions allant jusqu'à 10 % des actions catégorie A émises et en circulation ont été autorisées pour une période n'excédant pas dix ans de la date de l'octroi. De plus, les restrictions suivantes s'appliquent au Régime : (i) les actions catégorie A réservées pour émission aux initiés, tel que défini dans la politique des sociétés de capital de démarrage, ne peuvent excéder 10 % des actions catégorie A émises et en circulation; (ii) les actions catégorie A réservées pour émission aux initiés, tel que défini dans la politique des sociétés de capital de démarrage, dans un horizon de douze mois, ne peuvent excéder 10 % des actions catégorie A émises et en circulation; (iii) le nombre d'actions catégorie A réservé pour émission à tout individu concerné par le Régime ne peut excéder 5 % des actions ordinaires émises et en circulation; (iv) le nombre d'actions ordinaires réservé pour émission à des consultants concernés par le Régime ne peut excéder 2 % des actions catégorie A émises et en circulation; (v) les options octroyées à des consultants fournissant des services de sollicitation auprès d'investisseur doivent contenir une clause imposant une période d'acquisition des droits d'au moins de 12 mois.

Le sommaire de la situation du régime d'options d'achat d'actions est le suivant :

	31 janvier 2017		31 janvier 2016	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
	#	\$	#	\$
Solde au début	920 000	0,10	920 000	0,10
Octroyées	-	-	-	-
Annulées	-	-	-	-
Solde à la fin	920 000	0,10	920 000	0,10
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	920 000	0,10	920 000	0,10

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016****10. Options d'achat d'actions (suite)**

	Options en circulation				Options exerçables	
	Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	Date d'expiration	Durée de vie contractuelle résiduelle	Prix d'exercice	Nombre d'options exerçables en fin d'exercice	Prix d'exercice
Octroyées						
Administrateurs	420 000	02-09-2020	3,54	0,10 \$	420 000	0,10 \$
Administrateurs	500 000	03-11-2018	1,73	0,10 \$	500 000	0,10 \$

Au 31 janvier 2017, 920 000 (920 000 en 2016) options étaient en circulation à un prix d'exercice moyen de 0,10 \$ (0,10 \$ en 2016) et une durée de vie moyenne pondérée de 2,56 ans (3,53 ans en 2016).

11. Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leur détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires catégorie A comme suit :

	31 janvier 2017			31 janvier 2016		
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur attribuée	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur attribuée
	#	\$	\$	#	\$	\$
Solde au début	-	-	-	-	-	-
Émis	10 630 000	0,08	190 259	-	-	-
Exercés	(600 000)	0,08	(9 240)	-	-	-
Expirés	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	10 030 000	0,08	181 019	-	-	-

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016****11. Bons de souscription (suite)**

Les bons de souscription en circulation au 31 janvier 2017 s'établissent comme suit :

Nombre de bons	Prix d'exercice	Date d'expiration
5 350 000	\$ 0,08	Décembre 2017
4 680 000	\$ 0,08	Novembre 2018
<u>10 030 000</u>		

La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$	-
Taux d'intérêt sans risque	0,52 %	-
Volatilité prévue	121 %	-
Durée de vie prévue	20,8 mois	-
Dividende prévu	0,00 %	-
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,08 \$	-

12. Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de faire en sorte qu'elle pourra assurer ses activités afin de développer ses propriétés minières.

Le capital de la Société est constitué de capitaux propres pour un montant total de 123 782 \$ (182 480 \$ en 2016).

La direction révisera régulièrement sa politique de gestion du capital sur la base de la continuité de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.

La Société utilise des budgets comme principal outil de gestion du capital. Des ajustements réguliers sont effectués au besoin aux dépenses en capital et aux budgets d'opération afin de s'adapter aux plans d'investissement et aux conditions du marché.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2017. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle ne complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016****13. Impôts**

La conciliation de l'impôt sur le revenu de la Société entre les taux d'imposition statutaire et effectif s'établit comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Bénéfice (perte) avant impôts sur le revenu	(644 662)\$	80 000 \$
Taux d'imposition statutaires combinés canadien	26,90 %	26,90 %
Charge (économie) d'impôts sur les résultats aux taux d'imposition statutaires combinés	(173 414)	21 520
Actifs d'exploration et d'évaluation	(6 682)	(57 494)
Gain sur disposition d'actif financier disponible à la vente	-	(2 716)
Frais d'émission d'actions	(2 653)	(311)
Autres	2 253	(1 139)
Actif d'impôts différés non constaté	180 496	40 140
Charge d'impôts différés	Néant \$	Néant \$

Variation des impôts différés en 2017 :

	Solde au 31 janvier 2016	Montant présenté dans le compte de résultats	Montant présenté dans le compte de déficit	Solde au 31 janvier 2017
Actif d'exploration et d'évaluation	Néant \$	Néant \$	Néant \$	Néant \$

Variation des impôts différés en 2016 :

	Solde au 31 janvier 2015	Montant présenté dans le compte de résultats	Montant présenté dans le compte de déficit	Solde au 31 janvier 2016
Actif d'exploration et d'évaluation	Néant \$	Néant \$	Néant \$	Néant \$

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016****13. Impôts (suite)***Actifs d'impôts différés non reconnus :*

	<i>31 janvier</i> 2017	<i>31 janvier</i> 2016
Pertes autres qu'en capital reportées	302 231 \$	162 414 \$
Frais d'émission d'actions	9 369	310
Actifs d'exploration et d'évaluation	120 955	89 338
Différence temporelle non comptabilisée	(432 555)	(252 062)
Actif d'impôts différés, montant net	Néant \$	Néant \$

Les actifs différés n'ont pas été reconnus en 2017 par rapport à ces éléments, car il était peu probable qu'un profit imposable futur soit réalisé contre lequel la Société aurait pu utiliser ces avantages.

Les pertes autres qu'en capital expirent comme suit :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
2031	43 000 \$	43 000 \$
2032	163 000	163 000
2033	153 000	153 000
2034	-	-
2035	246 000	243 000
2036	-	-
2037	<u>522 000</u>	<u>517 000</u>
	<u>1 127 000 \$</u>	<u>1 119 000 \$</u>

14. Engagement

La Société a signé un bail de 12 mois le 1^{er} juin 2015 qu'elle a renouvelé le 1^{er} juin 2016 pour une autre période de 12 mois, pour les locaux qu'elle occupe. L'engagement résultant de ce renouvellement s'élève à 6 600 \$ pour l'exercice 2018.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016****15. Transactions entre parties liées et rémunération de la haute direction**

<i>Charges</i>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Des sociétés détenues par des dirigeants et administrateurs		
Honoraires	117 400 \$	65 375 \$
Une société dirigée par des dirigeants et administrateurs		
Loyer	<u>-</u>	<u>7 936</u>
	<u>117 400 \$</u>	<u>73 311 \$</u>
	<u><u>13 797 \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>
<i>Comptes fournisseurs et charges à payer</i>		
Des sociétés détenues par des dirigeants et administrateurs	13 797 \$	- \$

Des honoraires de 13 868 \$ et des comptes fournisseurs et charges à payer de 2 793 \$ ont été comptabilisés au cours de l'exercice pour les services d'une consultante qui est subséquemment devenue une administratrice de la Société le 10 février 2017.

Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

16. Instruments financiers et gestion de risques*Facteurs de risques financiers*

La Société est exposée à différents risques financiers résultant à la fois de ses activités et de ses investissements. La direction de la Société gère les risques financiers. La Société n'a pas recours à des transactions d'instruments financiers, incluant des instruments financiers dérivés, à des fins de spéculation. L'exposition de la Société aux principaux risques financiers et ses politiques financières sont décrits ci-dessous :

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent la Société au risque de crédit et à des concentrations de risque de crédit comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie. La Société place sa trésorerie et équivalents de trésorerie dans des institutions financières canadiennes pour lesquelles la direction estime les risques de pertes comme étant minimales. La Société ne dispose d'aucune garantie sur ses instruments financiers sujets au risque de crédit, mais elle atténue ce risque en ne transigeant qu'avec un groupe diversifié de partenaires ayant des situations financières saines et, conséquemment, n'anticipe aucune perte.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016****16. Instruments financiers et gestion de risques (suite)***Risque de liquidité*

La Société gère son risque de liquidité par l'utilisation de budgets permettant de déterminer les fonds nécessaires pour faire face à ses projets d'exploration et d'évaluation. La Société s'assure aussi que le fonds de roulement disponible est suffisant pour faire face à ses obligations courantes.

Au 31 janvier 2017, la Société possède de la trésorerie de 139 745 \$ (264 484 \$ en 2016) pour faire face à son passif courant de 93 343 \$ (121 968 \$ en 2016). Au 31 janvier 2017, la direction estime que les fonds disponibles ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses budgétées jusqu'au 31 janvier 2018 (note 1).

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit :

	31 janvier 2017		31 janvier 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Trésorerie	<u>139 745 \$</u>	<u>139 745 \$</u>	<u>264 484 \$</u>	<u>264 484 \$</u>
Passifs financiers, au coût amorti				
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>93 343 \$</u>	<u>93 343 \$</u>	<u>121 968 \$</u>	<u>121 968 \$</u>

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur des instruments financiers de la Société divulguée ci-dessus se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Hiérarchie des justes valeurs

- Le premier niveau comprend des prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Le deuxième niveau comprend des données qui ne sont pas basées sur des données qui sont observables, autres que les prix cotés inclus au premier niveau.
- Le troisième niveau comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Le niveau des données d'entrées utilisées par la Société pour évaluer la juste valeur est de Niveau 1.

Notes afférentes aux états financiers**Pour les exercices clos les 31 janvier 2017 et 2016**

17. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 10 février 2017, 200 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription à un prix d'exercice de 0,08 \$ par action.

Le 16 février 2017, 100 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription à un prix d'exercice de 0,08 \$ par action.

18. Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<i>Actifs d'exploration et d'évaluation inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer</i>	26 329 \$	- \$
<i>Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer</i>	2 238 \$	- \$
<i>Émission d'actions pour l'acquisition des propriétés minières</i>	50 000 \$	- \$
<i>Augmentation des crédits d'impôt à recevoir comptabilisés en réduction des actifs d'exploration et d'évaluation</i>	30 358 \$	- \$

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés conformément à la présentation des états financiers de l'exercice.